



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

détenus

Question écrite n° 51921

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur le non-respect du principe de parité et d'égalité femmes-hommes dans la politique d'incarcération. Selon les statistiques du 1er février 2014, les établissements pénitentiaires accueilleraient 65 606 hommes, tandis qu'il n'y aurait que 2 214 femmes. Une telle inégalité femmes-hommes est inacceptable. Il lui demande ce qu'elle compte faire pour que la parité soit rétablie dans les établissements pénitentiaires.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51921

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2236